

DOSSIER DE PRESENTATION « LES POURKOAPAS »



Spectacle musical de rue déambulatoire et fixe Autour du recyclage

De jour comme de nuit

Dans ce spectacle « recyclable », Les Pourkoapas jouent avec des instruments de musique totalement créés à partir de matériaux de récupération et des déchets de nos poubelles. A travers une recherche sonore et musicale, les Pourkoapas vous proposent de découvrir leur univers de récupération !



Les Pourkoapas présentent un spectacle musical de rue aux contours doux et loufoques, qui se regarde, s'écoute, se vit, dans un esprit résolument festif.

Le spectacle

Cinq étranges personnages donnent une seconde vie, sonore, aux objets du quotidien. La brigade de déconstipation, assermentée par dame Nature, se déploie dans votre ville. Refusant la surconsommation et le gaspillage, ils nous interpellent sur les alternatives qu'offre la récupération, au détour d'une mélodie, d'une chanson... Leur répertoire : une succession de pastiches jingles, refrains évocateurs et rythmes colorés. Au-delà du simple « détournement d'objets », c'est une véritable brocante musicale jouant pour une éco-logique.

Ils arpentent le macadam à l'affût des passants, jouant la carte de la proximité avec le public. Faisant corps avec leurs « alambiques » à roulettes, les voilà parés d'une bien étrange façon. Tuyaux de douche et cd's deviennent chapeau médusant. Ustensiles de cuisine se transforment en masques de toute beauté. Un piano de casseroles, un saxarrosor, un membranophone ainsi qu'une armada de percussions ménagères donnent naissance à des personnages « mi-homme mi-machine » : Le *Foxylophone Mégamélotomique*, le *Roule-haut Crétinus* ou l'*Aquafleuryl Récupératops*...

Un mélange 100% festif et recyclé!

Spectacle en nocturne

Le spectacle peut également se jouer **de nuit ou dans la pénombre d'une salle de spectacle**, avec une mise en lumière créée par Alain GAROBY.

Fidèle à l'éthique PKP, tout le système lumière est conçu à partir de matériaux de récupération. Il est autonome, rechargeable et peu gourmand en énergie.

Bio

Les Pourkoapas ont vu le jour en 2005. Après quelques mois de tests, de fabrication des instruments, de recherche du son, le groupe prend forme à cinq. Ils jouent et créent dans un but commun : Faire revivre musicalement ces pots, bidons, bouteilles, tuyaux, poubelles et casseroles, que nous connaissons si bien.

En 2009 les Pourkoapas ont fait une résidence à Etrez (01) dans le lieu de création de la Compagnie « Les Quidams », sous la direction de *Jean-Baptiste DUPERRAY*. Cette résidence leur a permis de parfaire l'esthétisme des instruments et des costumes, de créer des scénettes pour les parties fixes du spectacle et de mettre en espace et en mouvement leur spectacle.

L'évolution de leur instrumentarium dépend des déchets récoltés au jour le jour et des trouvailles qui viennent enrichir la prestation

Déroulement

Le spectacle existe en 3 versions :

- Déambulation + fixe
- Fixe
- Déambulation Carnaval

REVUE DE PRESSE

« Ils ne sont pas passés inaperçus. »

Le journal de Saône et Loire 2012

« Un spectacle époustouflant. »

Le progrès 2011

« Un défilé d'engins plus inattendus les uns que les autres. »

Le progrès 2010

« QUAND LA MUSIQUE EST BONNE

Les Pourkoapas ont présenté un show loufoque, nourrit d'instruments faits à partir de...

La voix de l'Ain 2009

« ... ambiance très festive empreinte d'un message écologique »

Le progrès 2009

Ils y étaient !

24e Festival "Au Bonheur des Mômes" (74)

Festival Potes de marmot's (05)

La place aux marmots (74)

Salon de la Récup' Kervignac (56)

Ecofestival en Noxe (10)

Festival « Sortilèges » (Belgique)

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (46)

Festival « Carrers dels musics », Villareal (Espagne)

Les pestacles du père Noël (74)

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Cahors(46)

Festival Boule de Notes, Les Ménuires (73)

Fête du Parc du Marais poitevin (85)

Fête de la Saint Nicolas(54)

Forum du citoyen et du développement durable(83)

Festival "Objectif 21"(64)

Le Bioscope (68)

Festivals « Nature en fête » Miramas » (13)

Festival "Lot of Saveurs" (46)

Foreztival (42)

Festiv' @lterre (71)

Fête du lac d'Annecy (74)

Festival des Arts de la Rue "Tôt ou t'Arts"(01)

Festival des Rockailles (74)

Festival de l'Ephémère (01)

Les déferlantes de la Saint Michel (76)

Médiathèque de Poissy (78)

Festival Les Sons du Lac (73)

Les Journées du Développement Durable Orléans (45)

Les Jeudis de Vichy (03)

Carnaval de Bourg en Bresse (01)

Salle « Le Firmament », Firminy (42)

Carnaval de Miramas (13)

Festival "éco-zone" Nanterre (92)

Le carnaval de Montélimar (26)



Fiche technique et conditions d'accueil



Le personnel : 5

5 artistes

Déroulé de la prestation

Repérage obligatoire (hors parade): 15 à 30mn

Montage et mise en costume : 2 heures

Spectacle : 1h30 (Possibilité de scinder en 2 parties ,45mn)

Démontage : 1h à 1h30

Lieu de la prestation

Espace de jeu minimum: 8m X 6m. Le spectacle en fixe se joue à même le sol (pas de scène)

Consignes de sécurité

Le volume de certains instruments est imposant et nécessite un circuit déambulatoire adapté à cet effet. Prévoir un ou deux pisteurs, connaissant l'itinéraire et le cas échéant les lieux d'arrêt.

- Largeur minimum de passage : 1,70 m - Hauteur minimum de passage : 2,20m

Montage

Le montage des instruments (volumineux) se passe dans une zone sécurisée de 6m x 5m minimum, abrité et fermé au public.

Possible en extérieur suivant intempéries.

Nous pouvons le faire en loge uniquement si les conditions le permettent : espace suffisamment grand, **portes larges**, pas d'escaliers.

Loges et catering

- Les loges artistes doivent être à proximité du lieu de représentation et du lieu de montage.

- Boissons chaudes, jus de fruit, gâteaux ...seront appréciés.

- Loges avec douches ou à proximité si possible.

- Les loges doivent pouvoir être fermées à clef, ou doivent être gardées en permanence et sous la responsabilité de l'organisateur.

IMPERATIF:

- Prévoir des bouteilles d'eau fraîche sur le lieu de représentation.

- Si un repas est prévu, essayer de prévoir un temps de digestion avant le spectacle, privilégier les sucres lents.

- Une restauration «bio et/ou locale» est souhaitée si possible.

Stationnement

1 - prévoir un stationnement pour un véhicule 9 places (4m50) et une remorque de 750 kg (3m50).

2 - Le véhicule doit avoir un accès au lieu de montage.

Hébergement

En cas d'hébergement il sera prévu un hôtel « 2 étoiles minimum » avec les petits déjeuners pour 5 personnes : 2 chambres twin (2 lits séparés) et une chambre simple.

Contact :

Sylvain BOUTON :06 62 25 54 72



Conditions générales de vente 2015

Validité des devis

Ce devis est valable 1 mois à partir de sa date d'émission.

Identité juridique

Le spectacle des Pourkoapas est géré par l'association PALAVANNE dénommé : LE PRODUCTEUR

Association PALAVANNE

2 boulevard Irène Joliot Curie, 01000 BOURG EN BRESSE

Tel : 04 74 24 76 02

Mail : tresorier@palavanne.com

Licence d'entrepreneur du spectacle n° 2-137669

SIRET n° 433-521-531 00049

Code APE 9001Z (N° TVA intracommunautaire FR 51 433 521 531)

Numéro WALDEC ou RNA : W012006524

Ce dernier vous établira le contrat de vente du spectacle et la facture. Il règlera tous les frais inhérents au spectacle (déplacement, assurance, frais de paies, consommables...) Il assurera la rémunération des intervenants ainsi que le règlement des charges sociales.

Réservation, option

Réservation des spectacles :

La réservation des spectacles se fait en direct par téléphone au 06 62 25 54 72. Après avoir vérifié que la date est encore disponible, nous vous demandons de confirmer votre réservation en nous envoyant un e-mail mentionnant votre référence de devis sur notre boîte contact@pourkoapas.com

Nous vous envoyons par courriel confirmation de la réservation de la date, avec si besoin une fiche de renseignements à compléter pour l'édition des contrats (merci d'être le plus précis possible).

Le contrat vous est alors adressé par courriel à l'adresse indiquée.

Attention, cette réservation n'est effective qu'à réception par voie postale, dans les plus brefs délais:

→ Du contrat signé

→ Du chèque d'acompte si cette disposition est prévue dans le contrat

Options :

Lorsqu'une date est mise en option, c'est que la probabilité de réservation est importante. La mise en option d'une date n'est valable que deux semaines, délai au-delà duquel l'option est annulée.

Contrat et Facturation

Contrat :

Un contrat est établi par l'employeur des artistes (le PRODUCTEUR). Le montant de ce contrat correspond au coût du spectacle : salaires et charges sociales des artistes et techniciens, frais de transport. Ce montant inclut également les frais administratifs et de traitement des salaires ainsi que toutes les assurances liées à notre métier. Ce contrat vous est envoyé par courriel, éventuellement avec la facture correspondante.

A vous de retourner un exemplaire du contrat signé au PRODUCTEUR par voie postale dans les plus brefs délais. La réception du contrat signé confirme la réservation de la date de manière définitive et l'acceptation des conditions d'accueil du spectacle.

En cas d'erreur ou d'omission de notre part, merci de nous le signaler par mail (contact@pourkoapas.com) nous apporterons les modifications au contrat, et vous retournerons un exemplaire par courriel.

L'acompte

Le règlement de l'acompte se fait par chèque ou virement à l'ordre du PRODUCTEUR, son montant est de 30%, mais peut être modifié en fonction des possibilités des organisateurs qui en font la demande. L'encaissement de l'acompte se fait à réception.

Le solde

A l'issue de la prestation le solde est réglé par chèque ou par virement à réception de la facture. La remise de chèque se fait en main propre ou par voie postale. Le producteur assume le règlement des salaires et des charges sociales.

Publicité

L'organisateur utilisera tous les moyens à sa disposition pour annoncer le spectacle : tracts, affichettes dans les magasins, affichage public, correspondants presse locaux, partenariats ou annonces radios locales... Il pourra contacter les associations et les structures locales, pour informer plus précisément une partie du public. Il aura à sa disposition les documents fournis par les artistes (textes et photos de présentation, plaquette, revue de presse...).

Accueil des Artistes

L'ORGANISATEUR mettra un soin particulier à l'accueil des artistes. Ces conditions font partie intégrante du contrat et sont précisées dans la rubrique FICHE TECHNIQUE ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU SPECTACLE. En effet, certains intermittents sont en tournée la moitié de l'année, dans des conditions de travail parfois éprouvantes ; La qualité du spectacle dépend aussi de la restauration, de l'hébergement, d'un bon accueil général.

Pour nous contacter :

contact@pourkoapas.com

Sylvain BOUTON : 06 62 25 54 72

www.pourkoapas.com

